

Article 1 : GÉNÉRALITÉS

Toute commande passée sur le site www.filtre-charbon-actif.com emporte acceptation sans réserve par l'Acheteur des présentes conditions générales de vente énoncées sur cet affichage et renonciation de sa part à ses propres conditions générales d'achat y compris les conditions syndicales, quand bien même des conditions de ce type prévoieraient le contraire. Elles prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite par www.filtre-charbon-actif.com.

Cette acceptation est réputée acquise si aucune réserve n'est exprimée par l'Acheteur dans les 10 jours à réception de l'offre de prix. Toute dérogation ou modification aux présentes conditions doit pour être valable faire l'objet d'un accord préalable écrit de www.filtre-charbon-actif.com.

Les prix et renseignements portés sur les catalogues, prospectus, plateforme internet n'engagent pas www.filtre-charbon-actif.com qui se réserve d'apporter toutes modifications sans avis préalable.

www.filtre-charbon-actif.com n'est lié par les engagements qui pourraient être pris par ses représentants ou employés que sous réserve d'un accord émanant de www.filtre-charbon-actif.com. Le choix du filtre de bonnes références autant dimensionnel que dans le choix final du type de charbon actif incombe à l'acheteur, et sera réputé acquis en cas de non contestation de la part de www.filtre-charbon-actif.com dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la réception de la commande. Le désaccord éventuel sera signifié à l'Acheteur. Le contrat de vente n'est parfait que sous réserve d'acceptation par www.filtre-charbon-actif.com de la demande de l'Acheteur.

En cas de contradiction entre les conditions respectives de chaque partie, aucune des clauses contradictoires ne s'applique, faute d'accord, sans que cela ne puisse remettre en question la validité du contrat de vente ou d'entreprise. Le client est un professionnel auquel ne s'appliquent pas les dispositions du Droit de la Consommation.

Il sera considéré que les présentes Conditions Générales ont été communiquées à l'Acheteur dès le moment où celui-ci aura visité et fait une demande depuis le site www.filtre-charbon-actif.com ou celles-ci se trouvent, ou dès qu'il recevra une offre de www.filtre-charbon-actif.com. Alternativement, on considérera qu'elles ont été communiquées si l'Acheteur les a reçues préalablement dans le cours de ses rapports commerciaux avec www.filtre-charbon-actif.com; on les considérera acceptées dans tous ces cas par l'Acheteur, à tous les effets, lorsque ce dernier passe sa commande.

Toute reproduction, intégrale ou partielle du site www.filtre-charbon-actif.com est systématiquement soumise à l'autorisation des propriétaires. Toutefois, les liaisons du type hypertextes vers le site sont autorisées sans demandes spécifiques.

www.filtre-charbon-actif.com se réserve le droit de modifier ou compléter ses conditions générales.

Article 2 : COMMANDE

Les commandes faites par le client le sont sous sa responsabilité, lui seul connaissant la destination finale du produit et les conditions d'utilisation que nous sommes dans tous les cas réputés ignorer de façon irréfragable. La Fourniture inclut uniquement les filtres et les équipements faisant objet de la commande, sauf dans les cas où les documents, informations, supports ou services additionnels figurent explicitement sur la commande de l'Acheteur ayant été acceptée par le Vendeur.

Les poids, dimensions, capacités, spécifications techniques et configurations ayant trait aux produits de www.filtre-charbon-actif.com figurant sur les documentations, brochures, littérature technique ou échanges ont un caractère d'orientation et ne sont pas contraignants, à l'exception des cas où le Vendeur accepte une spécification fermée de l'Acheteur, laquelle devra faire partie des documents de la commande.

Toute commande doit indiquer le nom du client, la date, le produit, les quantités et les prix.

La commande passée par le client doit être confirmée par www.filtre-charbon-actif.com, par un accusé de réception de commande, pour former valablement le contrat de vente. En cas d'erreur dans la rédaction de la commande par le client ou de modification des références, prix ou conditions de vente décidée par www.filtre-charbon-actif.com, la confirmation de commande comportera les modifications impliquées par ces erreurs ou modifications. Le client doit vérifier la confirmation de commande émise par www.filtre-charbon-actif.com. A compter de la réception de la confirmation de commande, le client dispose d'un délai de 24 heures pour dénoncer la commande, à la condition que la confirmation de la commande ne soit pas identique à la commande formulée par lui. Aucune autre demande de modification ou annulation de commande ne sera satisfaite. Sans préjudice des dispositions ci-dessus mentionnées, toute commande confirmée par www.filtre-charbon-actif.com engage le client à recevoir livraison du produit ou du service commandé et à en payer le prix convenu.

La vente ne sera conclue qu'à compter de la confirmation de la commande. www.filtre-charbon-actif.com se réserve le droit d'annuler toute commande d'un client avec lequel existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure ou en cas d'impossibilité de servir cette commande (rupture de stock, produit non disponible...). Les informations énoncées par l'acheteur, lors de la prise de commande engagent celui-ci : en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire, le vendeur ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité dans laquelle il pourrait être de livrer le produit.

Toute commande soumise au paiement d'un acompte ne pourra recevoir qu'une confirmation assortie d'une durée de validité maximale de 15 jours. Si dans les 15 jours suivant la date de confirmation de commande le paiement de l'acompte n'a pas été effectué, www.filtre-charbon-actif.com sera en droit de se prévaloir de la nullité de la commande sans dédommagement quelconque.

En cas de changement de situation de l'acheteur, notamment en cas de décès, règlement judiciaire, liquidation ou dissolution, www.filtre-charbon-actif.com se réserve le droit même après exécution partielle d'une commande, d'exiger des garanties ou d'annuler le solde des commandes non encore livrées.

Article 3 : TRANSPORT et LIVRAISON

Quel que soit le mode de transport, l'expédition est faite sous la responsabilité expresse de l'Acheteur.

Toutes les opérations de transports, assurance, douane, octroi, manutention, amenée à pied d'œuvre sont à la charge et aux frais, risques et périls de l'Acheteur, auquel il appartient de vérifier les expéditions à l'arrivée et d'exercer, s'il y a lieu, ses recours contre les transporteurs.

En cas d'enlèvement par le client chez www.filtre-charbon-actif.com, les produits sont réputés avoir été contrôlés au moment de l'enlèvement. En aucun cas, un enlèvement de matériel par l'Acheteur, ne peut faire l'objet d'un avoir de transport.

Les délais sont établis en fonction des informations portées à la connaissance de www.filtre-charbon-actif.com au jour de la commande. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent pas des termes de rigueur.

L'Acheteur dispose d'un délai de 48 heures depuis la confirmation officielle de la date de livraison de la commande pour l'annuler en cas de non acceptation de cette date.

Après expiration de ce délai, la date prévue sera considérée comme acceptée par l'Acheteur.

En aucun cas, un retard de livraison ne peut donner lieu à une quelconque indemnisation.

www.filtre-charbon-actif.com est dégagé de plein droit de tout engagement relatif aux délais de livraison

- dans le cas où les conditions de paiement n'auraient pas été respectées par l'Acheteur

- en cas de force majeure

- en cas de pénurie de matière première

- dans le cas d'une défaillance de la part de l'un des fournisseurs de www.filtre-charbon-actif.com

- Lorsque l'acheteur ne livre pas dans les délais la documentation nécessaire pour la livraison des Produits.

- Lorsque l'acheteur demande des modifications dans la commande, qui sont acceptées par le Vendeur et qui, selon le Vendeur, exigent une prolongation du délai de livraison.

- Pour la livraison des produits, l'exécution de travaux est indispensable de la part de l'Acheteur ou de ses sous-traitants et que ceux-ci n'aient pas été exécutés à temps.

- Lorsque l'acheteur n'a pas exécuté certaines des obligations contractuelles de la commande, en particulier celles qui se réfèrent aux paiements.

- Pour une cause n'étant pas directement imputable au Vendeur, il existe des retards dans la production ou la fourniture de la totalité ou de certains des éléments de la fourniture. De forme indicative mais non limitative, sont considérées comme causes de retard les causes suivantes : grèves de fournisseurs, transports et services, inondations, tempêtes, émeutes, grèves, grèves du personnel du vendeur ou de ses sous-traitants, sabotages, arrêts accidentels des ateliers du vendeur pour cause de pannes, etc. et les causes de force majeure considérées dans la législation en vigueur.

Dans les cas précédents, les ajournements du délai de livraison ne vont pas modifier le programme de paiement de la Fourniture.

En cas de retard dans la livraison des équipements et du matériel objet de la commande, directement et uniquement imputable au Vendeur, l'Acheteur appliquera les pénalisations convenues préalablement avec le Vendeur, ces pénalisations étant la seule action d'indemnisation possible pour cause de retard. Ces retards ne peuvent, en aucun cas, justifier l'annulation de la commande, ni le paiement d'une indemnité non convenue par le vendeur.

Les risques de perte et de détérioration des biens vendus sont à la charge de l'acheteur dès que ceux-ci ont été déposés au lieu de livraison convenu dans la commande.

A réception des biens, l'acheteur est tenu de s'assurer de la conformité de ceux-ci avec ceux qu'il a commandés. Toute réclamation doit nous parvenir dans les 48h de la livraison. En cas de manque ou d'avarie, le destinataire doit impérativement faire des réserves écrites et détaillées au transporteur à l'arrivée des produits. A défaut de réserve émise par le client, la présomption irréfragable suivante s'appliquera : le client sera présumé avoir reçu des appareils conformes à la confirmation de commande et

sans vice apparent ou avoir consenti à ces défauts ou vices. En l'absence de réserves, les livraisons de www.filtre-charbon-actif.com seront réputées effectuées au moment de la réception, correctement et conformes au bon de livraison.

Les emballages et les déchets d'emballages, en tant que récepteur final de notre emballage, l'Acheteur sera tenu responsable d'assurer le traitement environnemental le plus approprié pour la gestion de celui-ci (valorisation, réutilisation ou recyclage).

De plus pour les livraisons hors de la France métropolitaine le client s'engage à régler toutes les taxes dues à l'importation de produit, droits de douane, taxe sur la valeur ajoutée, et toutes autres taxes dues en vertu des lois du pays de réception de la commande. Les retards éventuels ne donnent pas le droit à l'acheteur de réclamer des dommages et intérêts.

Le client ne sera admis à refuser de procéder à la réception des équipements commandés que dans les deux hypothèses suivantes : non-conformité du produit livré avec la confirmation de commande ou défaut apparent affectant le produit commandé. En cas de refus de réception de commande, une mise en dépôt pourra être réalisée aux frais et risques du client.

Article 4 : STOCKAGE

Si les équipements sont prêts à être livrés, ou se trouvent, le cas échéant, en attente de réaliser les essais convenus, et l'Acheteur ne les retire pas ou ne conclut pas un accord avec le Vendeur pour qu'ils soient entreposés dans ses installations dans des conditions convenues, les frais dérivés de l'entreposage, évalués suivant le critère du vendeur, seront à la charge de l'Acheteur, qui encourra les risques pouvant être subis par le matériel entreposé.

Le cout du stockage est proportionnel à la taille de l'équipement et s'élève à 2.5% du prix de l'équipement par jour stocké.

Le cout de déplacement ou manutention est en sus.

Article 5 : PRIX

Les prix de www.filtre-charbon-actif.com sont établis départ usine, soit en EUROS hors taxes, soit en devise.

Ils pourront être révisés sans préavis en cas d'augmentation significative et brutale du cours des matières premières.

Tout droit ou taxe seront répercutés ultérieurement sur la facture suivant les taux correspondants.

À moins que stipulé autrement sur la commande ou qu'un accord ait été conclu à cet égard entre l'Acheteur et le Vendeur, les prix de fourniture sont sans assurance. Ces prix sont uniquement valables pour la commande de la totalité des matériaux stipulés dans l'offre.

En aucun cas, le client ne pourra imposer ses propres conditions de paiement ou d'escompte. Le mode de paiement est celui qui figure sur la facture. Le non-respect de la date de paiement mentionnée sur la facture déclenchera le calcul de pénalités de retard d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal. Si ces conditions de paiement étaient modifiées, les prix de l'offre seraient recalculés.

Article 6 : CONDITIONS DE PAIEMENT

Le prix facturé au client est le prix indiqué sur la confirmation de commande adressée par www.filtre-charbon-actif.com.

Le paiement s'effectue selon les modalités prévues lors de la commande. Ils ne pourront être annulés en aucun cas ni faire l'objet d'aucune compensation sans l'accord de www.filtre-charbon-actif.com par écrit.

En cas de paiement par traite acceptée, l'Acheteur est tenu de retourner l'acceptation dans les huit jours à compter de la réception de la facture ou du relevé correspondant.

En cas de paiement comptant par chèque, l'Acheteur est tenu d'effectuer le règlement dès réception de facture. Dans ces cas, aucune autre livraison ne peut intervenir tant que la traite ou le chèque n'a pas été reçu par www.filtre-charbon-actif.com.

Les factures de pièces de rechange sont à régler selon les conditions portées sur la facture.

Dans le cas où les paiements n'interviendraient pas aux dates prévues par les parties, www.filtre-charbon-actif.com se réserve le droit de reprendre la chose livrée et, si bon lui semble, et de résoudre le contrat. Les frais de toute nature liés à cette opération de reprise seront à la charge de l'Acheteur.

[filtre-charbon-actif.com](http://www.filtre-charbon-actif.com) conserve la propriété des marchandises vendues jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix. Le défaut de paiement peut entraîner la restitution des marchandises aux risques et périls de l'acheteur.

Ne constitue pas un paiement au sens de la présente disposition, la remise de traite ou tout autre document créant une obligation de payer.

Quelles que soient les conventions précédemment conclues, les sommes restant dues deviennent immédiatement exigibles dans le cas où l'un des paiements n'est pas effectué à la date fixée.

Un retard de paiement de plus de 8 (huit) jours par rapport aux échéances fixées, ou une mise en cessation de paiement soit quelque forme que ce soit, entraînera, quel que soit le mode de règlement prévu et sans mise en demeure préalable :

- la restitution du matériel à www.filtre-charbon-actif.com

- le droit de conserver les acomptes qui ont été versés et ce, à concurrence de 40% du prix de ventes.

- le droit de www.filtre-charbon-actif.com de suspendre l'exécution des autres commandes qui auraient pu être acceptée, notwithstanding tout dommage et intérêts.

Si, pour des causes étrangères au Vendeur, la livraison, le montage, la mise en route ou la réception des produits sont retardés, les conditions et les délais de paiement contractuels seront maintenus.

Le même retard entraînera, après mise en demeure préalable par lettre recommandée avec avis de réception restée infructueuse dans les huit jours :

- un intérêt de retard au taux de 1 fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur sur le montant TTC de la créance, à compter de la date contractuelle de paiement et ce jusqu'au jour du paiement. En France, la facturation des intérêts supporte la TVA au taux en vigueur.

- une pénalité contractuelle de 12% du montant TTC de la créance avec un minimum de 500€, dans le cas où la défaillance de l'Acheteur aura contraint www.filtre-charbon-actif.com d'engager une procédure précontentieuse.

- la facturation des frais de toute nature engagés par www.filtre-charbon-actif.com ou mis à sa charge.

La formulation d'une réclamation par l'Acheteur ne lui donne aucun droit de suspension des paiements concernés ou de déduction au niveau de ces derniers.

Exigences de garanties financières : Toute détérioration des références financières de l'acheteur pourra justifier l'exigence de garanties ou du paiement au comptant, avant l'exécution des commandes reçues.

Article 7 : PROPRIETE INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE

La propriété intellectuelle ou industrielle de l'offre, dans tous ses termes, ainsi que les informations jointes, et celle portant sur les équipements faisant objet de la Fourniture, et la propriété des éléments, plans, dessins, logiciels, etc. ajoutés ou relatifs à cette fourniture, appartient au Vendeur ou à ses fournisseurs. Par conséquent, son utilisation à des fins autres que l'exécution de la commande est interdite à l'Acheteur, ainsi que la copie totale ou partielle ou la cession d'utilisation à des tiers sans le consentement préalable et par écrit du Vendeur.

Article 8 : RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ ET PAIEMENT

Réserve de propriété

Le transfert de propriété de la chose vendue est subordonné au paiement par l'Acheteur du prix à l'échéance ou aux échéances conformément à la loi du 12 mai 1980.

Toutefois, les risques sont transférés dès la livraison.

De convention expresse, les contrats de vente de www.filtre-charbon-actif.com sont toujours conclus sous la condition résolutoire du paiement total par l'Acheteur à l'échéance ou aux échéances fixées.

En cas de détérioration ou de destruction de l'appareil, dont le prix n'a pas été réglé en totalité, ERLAB DFS sera subrogé dans les droits du client vis-à-vis de son assureur. En cas de revente de l'appareil à un tiers, les règles de la subrogation réelle (transfert des droits sur le prix de revente) s'appliqueront à compter de la date de paiement prévue si à cette date un complet paiement n'a pas été effectué. Cette disposition ne fait pas obstacle au transfert des risques réalisés au moment de la remise des marchandises au client ou à son transporteur

Revente ou utilisation

Les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. A titre de simple tolérance, www.filtre-charbon-actif.com autorise, dès à présent, l'Acheteur à revendre les marchandises désignées sous réserve que l'Acheteur s'acquitte dès sa revente, de l'intégralité du prix restant dû, les sommes correspondantes étant dès à présent nanties au profit de www.filtre-charbon-actif.com conformément à l'article 2071 du Code Civil, l'Acheteur devenant simple dépositaire du prix.

Article 9 : GARANTIES

Conditions d'exercice de la garantie.

Les produits de www.filtre-charbon-actif.com sont garantis douze mois à compter de la date de livraison et uniquement sur le lieu de première livraison. La garantie est limitée au remplacement pur et simple des pièces reconnues défectueuses fournis par le service technique de www.filtre-charbon-actif.com par l'acheteur. Le port et la main d'œuvre restent à la charge de l'Acheteur.

Pour les matériels utilisés au-delà de 8 heures par jour, notre garantie est réduite en conséquence. Dans tous les cas, si le matériel est utilisé à plusieurs équipes 2 x 8 h ou 3 x 8 h, la période de garantie est réduite de moitié.

Le remplacement, la réparation ou la mise au point d'une pièce défectueuse n'entraîne aucune prorogation du terme fixé initialement pour la durée de la garantie. Sont exclus de la garantie les matériels électriques de régulation de niveau et la régulation de vitesse.

Toute demande de prise en garantie doit être accompagnée de la pièce défectueuse, et indiquer le numéro de la machine ainsi que la date de mise en service.

Sauf vice caché prouvé, les pièces d'usure sont exclues de la garantie. Toute utilisation diagnostiquée anormale du matériel, modification apportée au matériel par une personne non habilitée intervenant sans l'accord de www.filtre-charbon-actif.com, l'utilisation de pièces détachées n'étant pas d'origine, entraînent la perte du droit à la garantie.

Pour pouvoir invoquer le bénéfice de ces dispositions, l'Acheteur doit aviser www.filtre-charbon-actif.com, sans retard et par écrit, des vices qu'il impute au produit et fournir toutes justifications quant à la réalité de ceux-ci. Il doit donner à www.filtre-charbon-actif.com toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède.

Dans tous les cas, les matériels vendus par www.filtre-charbon-actif.com sont étudiés en fonction des paramètres connus de www.filtre-charbon-actif.com au jour des offres, et qui sont rappelés dans ces offres. Il appartient à l'Acheteur de les vérifier et d'informer www.filtre-charbon-actif.com en cas d'erreur, d'omission ou mauvaise interprétation de ces paramètres.

Tout litige doit, pour pouvoir être pris en compte, être adressé à ETUDREA par courrier recommandé dans un délai de 7 jours à compter de la livraison de la prestation dans laquelle apparaît l'objet du litige.

Tout litige étant déclaré dans des conditions autres que ceux stipulés ci-dessus ne seront pas pris en compte.

En cas de vice de matière, de fabrication ou défaut rendant un produit livré impropre à l'usage auquel il est destiné ou en cas de non-respect par www.filtre-charbon-actif.com d'une obligation quelconque lui incombant aux termes de la loi ou des présentes conditions générales, la responsabilité de www.filtre-charbon-actif.com est limitée expressément à la réparation ou au remplacement du produit défectueux à l'exclusion de toute indemnité pour préjudice direct ou indirect.

Vente de matériel sur spécifications.

www.filtre-charbon-actif.com n'est tenu que de la conformité de son produit par rapport aux spécifications de ses offres ou de ses fiches techniques disponibles sur simple demande.

L'Acheteur est toujours responsable du choix du produit, de l'adéquation entre la machine et le résultat attendu par lui-même ou son propre client. Il est responsable de sa bonne utilisation en vertu des règles de l'art et de la réglementation. En aucun cas www.filtre-charbon-actif.com n'a d'obligation au niveau du résultat final. Il appartient à l'Acheteur revendeur de conseiller son propre client sur la bonne utilisation du produit. www.filtre-charbon-actif.com se tient à la disposition de l'Acheteur revendeur pour l'aider dans cette tâche dans les limites de ses connaissances et de son expérience.

L'Acheteur revendeur est responsable de la remise des documents d'accompagnement du matériel à son client utilisateur notice d'utilisation, carte de garantie, certificat de conformité, etc... www.filtre-charbon-actif.com est à sa disposition pour lui fournir les documents qui pourraient manquer le cas échéant. L'Acheteur revendeur veillera au retour de la carte de garantie chez www.filtre-charbon-actif.com.

La représentation des produits proposés à la vente réalisée sur quelque support que ce soit (site Internet, catalogues ou autre) est simplement indicative, elle n'a aucune valeur contractuelle et ne lie pas www.filtre-charbon-actif.com. Des modifications sont susceptibles d'être apportées aux appareils proposés à la vente de telle sorte que le défaut de conformité des produits que le client est admis à dénoncer doit être apprécié uniquement au regard de leur capacité à assurer les fonctions pour lesquels ils sont conçus. Dans le cas où le client porterait une attention particulière à une fonction ou une utilisation possible de l'appareil que l'on ne pourrait pas qualifier d'objectivement essentielle, il devra le spécifier sur sa commande de telle sorte que la conformité à ce qu'il attend de l'appareil puisse lui être assurée. Un appareil répondant à une autre référence que celle mentionnée sur la confirmation de commande est automatiquement considérée comme non conforme

Vente d'installations complètes

Les offres de www.filtre-charbon-actif.com sont effectuées selon les informations communiquées par l'Acheteur. Les obligations de www.filtre-charbon-actif.com sont celles qui ont été acceptées lors de la commande, en fonction des informations portées à la connaissance de www.filtre-charbon-actif.com à ce moment-là. Une modification des paramètres contractuels en cours d'utilisation, hors des tolérances prévues, ne peut engager la responsabilité de www.filtre-charbon-actif.com.

Intervention hors garantie

Les interventions et remplacement des pièces effectués hors garantie par le service après-vente de www.filtre-charbon-actif.com feront l'objet d'un devis initial. Les frais de déplacement et d'intervention S.A.V. des techniciens de www.filtre-charbon-actif.com sont à la charge de l'Acheteur.

Force majeure.

www.filtre-charbon-actif.com est libéré de ses obligations contractuelles en cas de force majeure. Sont contractuellement assimilés à la force majeure et constitueront des causes d'extinction ou de suspension des obligations de www.filtre-charbon-actif.com sans recours de l'Acheteur, les accidents de force majeure affectant la production et le stockage de www.filtre-charbon-actif.com, l'arrêt total ou partiel de l'approvisionnement, la défaillance du transporteur, l'incendie, l'inondation, le bris de machine, la grève totale ou partielle, les décisions administratives, le fait de tiers, la guerre et tout événement extérieur qui serait de nature à retarder ou à empêcher ou à rendre économiquement exorbitant l'exécution des engagements de www.filtre-charbon-actif.com.

Documents d'accompagnement

Tous les documents d'accompagnement (notices de d'entretien, d'utilisation, etc...) sont joints à la livraison et leur liste figure sur le bon de livraison. L'Acheteur doit prévenir www.filtrecharbon-actif.com sans délai en cas de manquant ; www.filtre-charbon-actif.com s'engage à fournir les manquants dans les 48 heures ouvrées. En cas de non réclamation de ce chef,

l'ensemble des documents sera réputé avoir été livré à l'Acheteur qui doit s'y conformer.

Exclusions de garantie

Les consommables ne sont pas garantis. Tout défaut causé à l'appareil par un manque d'entretien, par une mauvaise installation, par une mauvaise manipulation, par un événement extérieur (par exemple accident électrique, choc porté à l'appareil ou inondation) ou par son usure normale est exclu de garantie. Toute intervention, à l'exception du montage initial, du client ou d'une tierce personne non agréée par www.filtre-charbon-actif.com sur les appareils entraîne la déchéance de la garantie. Tout usage d'un appareil postérieur à la découverte d'un vice l'affectant prive le client de la présente garantie.

Article 10 : LITIGE

Le présent contrat est soumis au droit français. www.filtre-charbon-actif.com ne peut être tenu pour responsable des dommages de toute nature, tant matériels qu'immatériels ou corporels, qui pourraient résulter d'un mauvais fonctionnement ou de la mauvaise utilisation des produits commercialisés. Il en est de même pour les éventuelles modifications des produits résultant des fabricants. La responsabilité de www.filtre-charbon-actif.com sera, en tout état de cause, limitée au montant de la commande et ne saurait être mise en cause pour de simples erreurs ou omissions qui auraient pu subsister malgré toutes les précautions prises dans la présentation des produits. En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, l'acheteur a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable.

Le Vendeur n'admettra en aucun cas le renvoi de matériel sans accord préalable avec l'Acheteur. Un délai de 24 heures est établi après réception de la Fourniture par l'Acheteur, pour que celui-ci puisse signaler au Vendeur son intention d'effectuer un renvoi, et la justification de celui-ci, en s'accordant avec le Vendeur, dans tel cas, sur le procédé de renvoi. Dans tous les cas, les réclamations de l'Acheteur au Vendeur devront être réalisées par écrit et de façon irréfutable.

Les renvois ou envois de matériaux aux installations du Vendeur, que ce soit aux effets d'encaissement, de substitution ou de réparation devront être réalisés dans tous les cas ports payés.

En cas de renvoi pour cause d'erreur sur la commande ou pour toute autre cause étrangère au Vendeur, on chargera 15 % de la valeur nette du matériel retourné en concept de participation aux coûts de révision et de conditionnement.

Article 11 : RESILIATION

Les deux Parties pourront résilier immédiatement la commande moyennant communication par écrit à l'autre Partie, si celle-ci ne respecte pas les termes convenus de manière substantielle.

Les cas suivants seront également cause de résiliation :

- La dissolution ou liquidation de l'une des Parties, sauf dans le cadre d'opérations de fusion réalisées dans le groupe auquel chacune d'elles appartient.
 - La cessation d'activité de l'une des Parties
 - Toute autre cause de résolution des présentes Conditions expressément mentionnée sur d'autres Clauses.
- En cas de résiliation pour cause imputable à l'Acheteur, le Vendeur aura le droit de percevoir :
- Le montant correspondant à la valeur des filtres et du matériel déjà fourni conformément aux prix établis dans la commande.
 - le montant des équipements et du matériel en cours de livraison que le Vendeur se trouve obligé de recevoir de ses sous-traitants ou fournisseurs lorsqu'ils auront été livrés à l'Acheteur.
 - Le montant d'annulation des commandes émises par le Vendeur à ses fournisseurs ou sous-traitants, lorsque cette annulation soit possible.
 - Une indemnité pour d'autres dommages subis comme conséquence de l'inexécution de l'Acheteur.

Article 12 : ASSURANCES ET RESPONSABILITÉS**Transferts de risques**

Si le montage est effectué par www.filtre-charbon-actif.com ou un sous-traitant de www.filtre-charbon-actif.com, le transfert de risque a lieu lors de la signature du PV de fin de montage.

Si le montage n'est pas effectué par www.filtre-charbon-actif.com ni par un sous-traitant de www.filtre-charbon-actif.com, le transfert de risque a lieu le jour de la livraison.

Assurances

www.filtre-charbon-actif.com est assuré pour tous les risques habituels de son activité et au niveau usuel de la profession. Elle tient à la disposition de sa clientèle les attestations en cours de validité et les tableaux de garantie.

Par convention exprès qui est une condition substantielle du contrat l'Acheteur renonce à tout recours de quelque nature qu'il soit au-delà des plafonds de garantie de www.filtrecharbon-actif.com.

Article 13 : CONDITIONS PARTICULIÈRES

Les présentes conditions générales de vente n'excluent pas l'application de conditions particulières de vente.

Article 14 : DROIT ET JURIDICTION

Le Droit français s'applique aux ventes de www.filtre-charbon-actif.com ainsi qu'aux accords y afférents. Les commandes de l'Acheteur sont passées sous condition formelle qu'en cas de contestations relatives aux fournitures et à leur règlement, le Tribunal de Commerce de MULHOUSE sera seul compétent à l'exclusion de toute autre juridiction désignée par l'Acheteur

même en cas de pluralité de défendeur.

Tout document devra être rédigé en langue française